

## SÉANCE ORDINAIRE

17 AVRIL 2018

Deux cent trente-sixième séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 17<sup>ème</sup> jour d'avril 2018 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Annie Ducharme, Stéphane Surprenant et Pierre Therrien.

Madame et messieurs les commissaires parents : Josée Hébert, Lionel Degoud, Olivier Demers-Payette et Pierre Hamelin.

**Autres  
présences :**

Monsieur Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général;  
Madame Sophie Latreille, directrice générale adjointe;  
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles;  
Monsieur Denis Ménard, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle.

**Absence :** Monsieur le commissaire : Martin Paquette.

### 01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

### 02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 18.04.17  
001

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que l'ordre du jour soit accepté avec la modification suivante :

Ajouter le point suivant :

05.5 Engagement (personnel-cadre) (document séance tenante : DG 18.04.17-05.5).

### ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Capsule pédagogique.
04. Période de questions du public.
- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 27 mars 2018 (document SG 18.04.17-05.1).
  - Suivi au procès-verbal.
- 05.2 Correspondance
- 05.2.1 De monsieur Éric Antoine, président de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées : Résolution 089 (2017-2018) adoptée par le conseil des commissaires lors de la séance ordinaire du 14 mars 2018 - Demande de report de l'élection scolaire du 4 novembre 2018.
- 05.2.2 De monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Bonification des sommes accordées pour la formation de courte durée et les compétences à la carte.
- 05.3 Mot de la présidente et parole aux commissaires.

- 05.4 Mandat confié à une commissaire – Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document CC 18.04.17-05.4).
- 05.5 Engagement (personnel-cadre) (document séance tenante : DG 18.04.17-05.5).
- 06.1 Calendrier scolaire 2018-2019 en formation générale des jeunes – Adoption (documents SREJTS 18.04.17-06.1 et SREJTS 18.04.17-06.1a).
- 07.1 Calendrier scolaire 2018-2019 en formation générale des adultes – Adoption (documents SREAFP 18.04.17-07.1 et SREAFP 18.04.17-07.1a).
- 07.2 Calendrier scolaire 2018-2019 en formation professionnelle (horaire régulier) – Adoption (documents SREAFP 18.04.17-07.2 et SREAFP 18.04.17-07.2a).
- 07.3 Calendrier scolaire 2018-2019 en formation professionnelle (horaire décalé, télécommunication) – Adoption (documents SREAFP 18.04.17-07.3 et SREAFP 18.04.17-07.3a).
- 10.1 Surveillance des élèves à l'heure du midi (document RF 18.04.17-10.1).
- 11.1 Adjudication de contrats
  - 11.1.1 Réfection de l'entrée numéro 4 et travaux divers - École Sacré-Cœur (document RM 18.04.17-11.1.1).
  - 11.1.2 Réfection de l'entrée principale - Centre d'éducation des adultes La Relance, édifice Docteur-Poulin (document RM 18.04.17-11.1.2).
  - 11.1.3 Remplacement de la fenestration, phase 4 et réfection de l'enveloppe et des balcons, École de Ramezay, édifice Fatima (document RM 18.04.17-11.1.3).
  - 11.1.4 Réfection partielle de toiture (2 bassins) - École Saint-Lucien (document RM 18.04.17-11.1.4).
  - 11.1.5 Travaux de peinture - École Alberte-Melançon (document RM 18.04.17-11.1.5).
  - 11.1.6 Travaux de peinture - École Capitaine-Luc-Fortin, édifice Henryville (document RM 18.04.17-11.1.6).
  - 11.1.7 Acquisition d'un véhicule usagé (document RM 18.04.17-11.1.7).
  - 11.1.8 Mise à jour intercom IP - 5 écoles (document RM 18.04.17-11.1.8).
- 11.2 Adhésion - Regroupement d'achat Collecto pour la gestion des matières résiduelles (document SAR 260-2015) (document RM 18.04.17-11.2).
- 11.3 Octroi de contrat - Mise en place d'un processus de cadenassage - Règlement sur la santé et la sécurité du travail (LSST S-2.1, a.223) (document RM 18.04.17-11.3).
- 12 - Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14- Levée de la séance.

**Adopté à l'unanimité.**

### **03. CAPSULE PÉDAGOGIQUE**

En lien avec l'orientation 1 du Plan stratégique de la Commission scolaire – Augmenter les taux de réussite et de persévérance de tous les élèves, monsieur Denis Ménard, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle et madame Christelle Thérizols, conseillère en reconnaissance des acquis et des compétences présentent la démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) offerte à la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

### **04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Madame Catherine Dubuc, parent demeurant à l'Île Sainte-Thérèse, accompagnée d'autres parents, demande un suivi quant à la possibilité de mettre en place un service de garde au Pavillon Gérard-Morin, situé sur l'Île Sainte-Thérèse, pour les élèves qui fréquentent les écoles Joseph-Amédée-Bélanger et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.

Sur le même sujet, madame Caroline Durand, parent, manifeste sa déception quant au fait de ne pas avoir reçu de réponse de la Commission scolaire avant ce jour et demande si d'autres avenues sont possibles.

Monsieur Ghislain Tardif, parent et membre du conseil d'établissement de l'école Frère-André, souhaite que les formulaires de la Commission scolaire tiennent compte de toutes les réalités familiales et soient adaptés en conséquence. De plus, il manifeste ses préoccupations quant à la qualité de l'eau et du sol à l'école Frère-André.

Monsieur Jacques Landry, président du Syndicat des Professionnelles et Professionnels de la Montérégie (CSQ), accompagné des conseillers pédagogiques de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, sensibilise les membres du conseil des commissaires quant aux conditions salariales des conseillers pédagogiques depuis 2006 et des effets sur le recrutement. À ce sujet, il remet, séance tenante, une lettre qui expose davantage la situation et demande au conseil des commissaires de les appuyer dans leurs démarches auprès du Conseil du trésor.

#### **05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 27 MARS 2018 (document SG 18.04.17-05.1)**

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 27 mars 2018 au moins six heures avant le début de la présente séance;

**HR 18.04.17**  
**002**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2018 et d'adopter ledit procès-verbal avec la modification suivante :

Au point 05.3 Mot de la présidente et parole aux commissaires, au 2<sup>e</sup> paragraphe, on aurait dû y lire ceci :

Dans le cadre du mois de l'autisme, madame Annie Ducharme présente brièvement la programmation des activités prévues pour la 4<sup>ème</sup> édition d'*Un autre regard* ayant pour thème cette année, « Je suis unique. Tu es unique. Nous sommes unis ».

**Adopté à l'unanimité.**

#### **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général, mentionne aux membres du conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 27 mars 2018.

#### **05.2 CORRESPONDANCE**

05.2.1 De monsieur Éric Antoine, président de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées : Résolution 089 (2017-2018) adoptée par le conseil des commissaires lors de la séance ordinaire du 14 mars 2018 - Demande de report de l'élection scolaire du 4 novembre 2018.

05.2.2 De monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Bonification des sommes accordées pour la formation de courte durée et les compétences à la carte.

### **05.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du conseil des commissaires des activités auxquelles elle et certains collègues ont participé depuis la séance du 27 mars 2018.

Madame Josée Hébert, commissaire parent, rappelle la conférence de madame Marie-Josée Bettez, offerte aux parents le 25 avril 2018 à 19 h à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, intitulée « Déjouer les allergies alimentaires à l'école ».

Une autre conférence portant sur le budget de l'école et les frais exigés des parents sera offerte le 9 mai 2018 à la bibliothèque de la Polyvalente Marcel-Landry à 19 h. Cette conférence sera animée par monsieur François Paquet de la Fédération des comités de parents du Québec.

### **05.4 MANDAT CONFÉ À UNE COMMISSAIRE – POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document CC 18.04.17-05.4)**

Considérant qu'il est de la responsabilité de la Commission scolaire de s'assurer que, dans l'ensemble de ses établissements, chaque personne puisse évoluer dans un environnement sain et sécuritaire;

Considérant que la *Politique visant à contrer la violence en milieu de travail* prévoit que la Commission scolaire doit favoriser et maintenir un milieu de travail exempt de violence par des mesures préventives et par des mesures visant à en faire cesser toute manifestation;

Considérant qu'il a été porté à l'attention du conseil des commissaires que lors de la tenue des séances du conseil d'établissement, les règles propices à assurer un environnement sain et sécuritaire n'étaient pas respectées par certaines personnes;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite que tous les membres du conseil d'établissement puissent exercer leur rôle dans les meilleures conditions possible;

Considérant que l'article 45 de la *Loi sur l'instruction publique* permet à tout commissaire de participer aux séances du conseil d'établissement s'il exécute un mandat qui lui est confié en application du paragraphe 4<sup>e</sup> de l'article 176.1, mais sans droit de vote;

**HR 18.04.17**  
**003**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

D'autoriser madame Manon Côté, commissaire de la circonscription numéro 8, à participer aux séances du conseil d'établissement de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et de lui confier le mandat de voir à ce que les conditions d'exercice des fonctions des membres du conseil d'établissement soient favorables et que les séances se vivent de façon harmonieuse.

**Adopté à l'unanimité.**

### **05.5 ENGAGEMENT (PERSONNEL-CADRE) (document séance tenante : DG 18.04.17-05.5)**

Considérant la modification apportée à la structure administrative des cadres, aux termes de la résolution HR 18.01.23-003;

Considérant l'ouverture de poste et les travaux réalisés par le comité de sélection composé de mesdames Dominique Lachapelle, Katleen Loiselle, Chantal Noël et Manon Côté ainsi que monsieur Alain Camaraine;

**HR 18.04.17**  
**004**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Charles Dalpé soit nommé au poste de directeur du Service de l'organisation et du transport scolaire. La date d'entrée en fonction demeure à confirmer.

**Adopté à l'unanimité.**

**06.1 CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019 EN FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES – ADOPTION (documents SREJTS 18.04.17-06.1 et SREJTS 18.04.17-06.1a)**

Considérant le projet de calendrier scolaire 2018-2019 en formation générale des jeunes, adopté aux fins de consultation (HR 18.02.20-006);

Considérant les consultations menées auprès du comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, du syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu et auprès du comité consultatif de gestion;

**HR 18.04.17**  
**005**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

D'adopter le calendrier scolaire 2018-2019 en formation générale des jeunes, tel que déposé et identifié sous la cote SREJTS 18.04.17-06.1a.

Madame Nadine Arseneault demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour : Mesdames et messieurs les commissaires : Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Lionel Degoud, Olivier Demers-Payette, Annie Ducharme, Pierre Hamelin, Josée Hébert, Stéphane Surprenant et Pierre Therrien.

A voté contre : Madame et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette et François Blais.

Pour : 11      Contre : 3

**Adopté à la majorité.**

**07.1 CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019 EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – ADOPTION (documents SREAFP 18.04.17-07.1 et SREAFP 18.04.17-07.1a)**

Considérant le projet de calendrier scolaire 2018-2019 en formation générale des adultes, adopté aux fins de consultation (HR 18.02.20-007);

Considérant les consultations menées par la Commission scolaire des Hautes-Rivières auprès des instances concernées;

**HR 18.04.17**  
**006**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

D'adopter le calendrier scolaire 2018-2019 en formation générale des adultes, tel que déposé et identifié sous la cote SREAFP 18-04.17-07.1a.

**Adopté à l'unanimité.**

**07.2 CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019 EN FORMATION PROFESSIONNELLE (HORAIRE RÉGULIER) – ADOPTION (documents SREAFP 18.04.17-07.2 et SREAFP 18.04.17-07.2a)**

Considérant le projet de calendrier scolaire 2018-2019 en formation professionnelle (horaire régulier) adopté aux fins de consultation (HR 18.02.20-008);

Considérant les consultations menées par la Commission scolaire des Hautes-Rivières auprès des instances concernées;

Considérant l'entente intervenue avec le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu;

**HR 18.04.17**  
**007**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

D'adopter le calendrier scolaire 2018-2019 en formation professionnelle (horaire régulier), tel que déposé et identifié sous la cote SREAFP 18.04.17-07.2a.

**Adopté à l'unanimité.**

**07.3 CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019 EN FORMATION PROFESSIONNELLE (HORAIRE DÉCALÉ, TÉLÉCOMMUNICATION) – ADOPTION (documents SREAFP 18.04.17-07.3 et SREAFP 18.04.17-07.3a)**

Considérant le projet de calendrier scolaire 2018-2019 en formation professionnelle (horaire décalé, télécommunication), adopté aux fins de consultation (HR 18.02.20-008);

Considérant les consultations menées par la Commission scolaire des Hautes-Rivières auprès des instances concernées;

Considérant l'entente intervenue avec le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu;

**HR 18.04.17**  
**008**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

D'adopter le calendrier scolaire 2018-2019 en formation professionnelle (horaire décalé, télécommunication), tel que déposé et identifié sous la cote SREAFP 18.04.17-07.3a.

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1 SURVEILLANCE DES ÉLÈVES À L'HEURE DU MIDI (document RF 18.04.17-10.1)**

Considérant la résolution HR 14.06.16-012 déterminant la tarification de la surveillance des élèves à l'heure du midi, notamment le point 4 de celle-ci, qui prévoit pour les années scolaires subséquentes à 2016-2017 que :

*Les tarifs seront indexés au taux d'indexation accordé à la Commission scolaire dans les règles budgétaires annuelles du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour la gestion des écoles. Le tarif sera arrondi au dollar le plus près.*

*Le tarif journalier pour dîneur occasionnel sera indexé de 0,10 \$ par année.*

Considérant que le modèle actuel présente une opportunité dont la récurrence est indéterminée;

Considérant que des encadrements légaux futurs sont à prévoir sur les frais chargés aux parents;

Considérant les capacités financières de certains milieux et leurs besoins;

HR 18.04.17  
009

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que de façon exceptionnelle, soit appliquée aux tarifs de la surveillance des élèves à l'heure du midi pour l'année scolaire 2018-2019, un taux d'indexation de 0%.

Que de façon exceptionnelle, soit appliquée au tarif journalier pour dîneur occasionnel une indexation de 0,00 \$.

**Adopté à l'unanimité.**

#### 11.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

##### 11.1.1 RÉFECTION DE L'ENTRÉE NUMÉRO 4 ET TRAVAUX DIVERS - ÉCOLE SACRÉ-CŒUR (document RM 18.04.17-11.1.1)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 18.04.17  
010

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Nord Sud 2011/9240-9978 Québec Inc., le contrat pour la réfection de l'entrée numéro 4 et travaux divers à l'école Sacré-Cœur, au montant de 92 066,25 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

##### 11.1.2 RÉFECTION DE L'ENTRÉE PRINCIPALE - CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES LA RELANCE, ÉDIFICE DOCTEUR-POULIN (document RM 18.04.17-11.1.2)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 18.04.17  
011

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Brault Inc., le contrat pour la réfection de l'entrée principale pour le Centre d'éducation des adultes La Relance, édifice Docteur-Poulin, au montant de 77 427,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

##### 11.1.3 REMPLACEMENT DE LA FENESTRATION, PHASE 4 ET RÉFECTION DE L'ENVELOPPE ET DES BALCONS, ÉCOLE DE RAMEZAY, ÉDIFICE FATIMA (document RM 18.04.17-11.1.3)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 18.04.17  
012

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour le remplacement de la fenestration phase 4 et de la réfection de l'enveloppe et des balcons à l'école de Ramezay, édifice Fatima, au montant de 429 850,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.4 RÉFECTION PARTIELLE DE TOITURE (2 BASSINS) - ÉCOLE SAINT-LUCIEN**  
**(document RM 18.04.17-11.1.4)**

Considérant l'analyse de la soumission reçue;

**HR 18.04.17**  
**013**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Groupe Cirtech Inc., le contrat pour la réfection partielle de toiture (2 bassins) à l'école Saint-Lucien, au montant de 48 000,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.5 TRAVAUX DE PEINTURE - ÉCOLE ALBERTE-MELANÇON** (document RM 18.04.17-11.1.5)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.04.17**  
**014**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Peintres Multicouleurs Inc., le contrat pour des travaux de peinture à l'école Alberte-Melançon, au montant de 42 600,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.6 TRAVAUX DE PEINTURE - ÉCOLE CAPITAINE-LUC-FORTIN, ÉDIFICE HENRYVILLE** (document RM 18.04.17-11.1.6)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.04.17**  
**015**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les peintres Multicouleurs Inc., le contrat pour des travaux de peinture à l'école Capitaine-Luc-Fortin, édifice Henryville, au montant de 41 800,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.7 ACQUISITION D'UN VÉHICULE USAGÉ** (document RM 18.04.17-11.1.7)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.04.17**  
**016**

Il est proposé par madame Manon Côté :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Bonne Route Locations d'autos et camions, le contrat pour l'acquisition d'un véhicule usagé, au montant de 27 781,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.8 MISE À JOUR INTERCOM IP - 5 ÉCOLES** (document RM 18.04.17-11.1.8)

Considérant l'analyse de la soumission reçue;

**HR 18.04.17**  
**017**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Securmax Systèmes Intégrés de Sécurité Inc., le contrat pour la mise à jour des intercoms IP aux 5 écoles suivantes : Notre-Dame-du-Sourire, Jeanne-Mance, Alberte-Melançon, Mgr-Euclide-Théberge et Marie-Derome, au montant négocié de 166 496,87 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.2 ADHÉSION - REGROUPEMENT D'ACHAT COLLECTO POUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (document SAR 260-2015) (document RM 18.04.17-11.2)**

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières a adhéré au mandat initial de Collecto, d'une durée de trois ans, pour la gestion de ses matières résiduelles (résolution HR 15.04.21-027);

Considérant que Collecto propose que la Commission scolaire puisse bénéficier d'un renouvellement de ce contrat, pour une période additionnelle de deux ans;

Considérant que ce renouvellement porte la durée totale du mandat à cinq ans et qu'une autorisation du dirigeant de l'organisme est alors requise;

**HR 18.04.17**  
**018**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'autoriser le renouvellement du mandat initialement donné à Collecto, quant à la gestion des matières résiduelles de la Commission scolaire pour une période additionnelle de deux ans et permettre au directeur des ressources matérielles de signer l'adhésion dans les limites des disponibilités budgétaires.

Et qu'à titre de dirigeant de l'organisme, le conseil des commissaires autorise le renouvellement de ce contrat qui le porte à une durée totale de cinq ans.

**Adopté à l'unanimité.**

**11.3 OCTROI DE CONTRAT - MISE EN PLACE D'UN PROCESSUS DE CADENASSAGE - RÈGLEMENT SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (LSST S-2.1, a.223) (document RM 18.04.17-11.3)**

Considérant que la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a promulgué une modification au règlement sur la santé et la sécurité du travail en y ajoutant des clauses concernant le cadenassage et autres méthodes de contrôle des énergies dans les établissements publics;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières a l'obligation de mettre en place une procédure de cadenassage / énergie zéro pour l'ensemble de ses bâtiments et équipements électriques;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières désire accélérer la mise en place de cette procédure et ainsi se conformer à la réglementation de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour le 30 juin 2018;

Considérant l'offre de service de L'Institut de Technologie de Montréal (ITM), organisme dédié à l'amélioration des processus de travail en santé et sécurité, afin de nous accompagner dans l'implantation de ce projet et de nous permettre l'utilisation d'outils Web (CiiSS) développés

conjointement avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dédiés au secteur public;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières désire octroyer de gré à gré un contrat de quatre-vingt-quatorze mille dollars (94 000\$) selon les modalités proposées par L'Institut de Technologie de Montréal (ITM);

HR 18.04.17  
019

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

Que le conseil des commissaires autorise la conclusion du contrat ci-après mentionné;

D'octroyer le contrat à l'Institut de Technologie de Montréal (ITM) pour un montant de 94 000,00\$ (taxes en sus) et d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles à signer tous les documents et procéder à la mise en place de la procédure de cadencement.

**Adopté à l'unanimité.**

## 12- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 18.04.17  
020

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à madame Ariane Larocque, enseignante à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean), ainsi qu'à ses élèves pour le prix qu'ils ont obtenu dans le cadre de la 20<sup>e</sup> édition du concours québécois en entrepreneuriat, défi *OSEntreprendre*, volet local, dans la catégorie primaire, 2<sup>e</sup> cycle, pour leur projet *1, 2, 3, jouons!*

**Adopté à l'unanimité.**

HR 18.04.17  
021

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

Que des remerciements soient transmis à mesdames Marie-Elise Choinière et Geneviève Blouin enseignantes, ainsi qu'à madame Christiane Vincent, technicienne en éducation spécialisée à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ainsi qu'à madame Annie-Claude Paré, enseignante à l'école Marguerite-Bourgeois et monsieur Eric Bélair, enseignant à l'école Monseigneur-Euclide-Théberge, pour leur dévouement, leur participation et leur implication avec leurs élèves à l'exposition dans le cadre de la quatrième édition d'*Un autre regard* pour le mois de l'autisme.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 18.04.17  
022

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

Que des remerciements soient transmis à madame Isabelle Brulotte, commissaire, pour son implication et son dévouement, le dimanche 8 avril 2018 au Domaine Trinity de Saint-Jean-sur-Richelieu, lors de l'exposition d'œuvres d'art de Madame Maranzano et de jeunes artistes fréquentant des écoles de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Que des remerciements soient également transmis à mesdames Andrée Bouchard, présidente, Dominique Lachapelle et Sophie Latreille, directrices générales adjointes, ainsi qu'à messieurs les commissaires Pierre Boudreau et Pierre Therrien pour leur participation à cet événement.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 18.04.17**  
**023**

Il est proposé par madame Manon Coté :

Que des félicitations soient adressées à Étienne Daigneault, élève à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot qui, dans le cadre de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec de la Montérégie / Volet secondaire - 2018, s'est mérité la médaille de bronze intermédiaire du Réseau Technoscience ainsi qu'une bourse "Jeune Innovateurs" – ADRIQ. De plus, il représentera la Commission scolaire des Hautes-Rivières à la finale québécoise qui se tiendra à L'Espace Shawinigan en Mauricie, du 19 au 22 avril 2018, avec son projet *K.O. aux commotions!*

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 18.04.17**  
**024**

Il est proposé par madame Josée Hébert :

Que des félicitations soient adressées à Caroline Forget, élève à la Polyvalente Marcel-Landry qui, dans le cadre de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec de la Montérégie / Volet secondaire et collégial – 2018, s'est mérité la médaille d'argent Intermédiaire du Réseau Technoscience, lauréate du volet secondaire. De plus, elle représentera la Commission scolaire des Hautes-Rivières à la finale québécoise qui se tiendra à L'Espace Shawinigan en Mauricie du 19 au 22 avril 2018 avec son projet *Neutralisez ce fentanyl!*

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 18.04.17**  
**025**

Il est proposé par madame Josée Hébert :

Que des félicitations soient adressées à Louis Michaud, élève à la Polyvalente Marcel-Landry qui, dans le cadre de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec de la Montérégie / Volet secondaire et collégial – 2018, s'est mérité la médaille d'or Junior du Réseau Technoscience, lauréat du volet secondaire. De plus, il représentera la Commission scolaire des Hautes-Rivières à la finale québécoise qui se tiendra à L'Espace Shawinigan en Mauricie du 19 au 22 avril 2018 avec son projet *Une ferme dans un gratte-ciel!*

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 18.04.17**  
**026**

Il est proposé par madame Josée Hébert :

Que des félicitations soient adressées à Isaac Deveau, élève à la Polyvalente Marcel-Landry qui, dans le cadre de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec de la Montérégie / Volet secondaire et collégial – 2018, a été sélectionné pour représenter la Commission scolaire des Hautes-Rivières à la finale québécoise qui se tiendra à L'Espace Shawinigan en Mauricie du 19 au 22 avril 2018 avec son projet *L'américium – l'élément no. 95*

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 18.04.17**  
**027**

Il est proposé par madame Josée Hébert :

Que des félicitations soient adressées à Guillaume Desbiens, élève à la Polyvalente Marcel-Landry qui, dans le cadre de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec de la Montérégie / Volet secondaire et collégial – 2018, a été sélectionné pour représenter la Commission scolaire des Hautes-Rivières à la finale québécoise qui se tiendra à L'Espace Shawinigan en Mauricie du 19 au 22 avril 2018 avec son projet *Et merde alors!*

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 18.04.17**  
**028**

Il est proposé par madame Josée Hébert :

Que des félicitations soient adressées à Colin Robichaud, élève à la Polyvalente Marcel-Landry qui, dans le cadre de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec de la Montérégie / Volet secondaire et collégial – 2018, s’est mérité le prix du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie avec son projet *Un concept inTEMPSorel*.

**Adopté à l’unanimité.**

**HR 18.04.17**  
**029**

Il est proposé par madame Josée Hébert :

Que des félicitations soient adressées à Koralie Mayer, élève à la Polyvalente Marcel-Landry qui, dans le cadre de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec de la Montérégie / Volet secondaire et collégial – 2018, s’est mérité le prix de la Fondation du Mont-Saint-Bruno avec son projet *Un monde inconnu*.

**Adopté à l’unanimité.**

**HR 18.04.17**  
**030**

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

Que des félicitations soient adressées à madame Stéphanie Côté, enseignante à l’école Joséphine-Dandurand ainsi qu’à ses élèves pour le prix qu’ils ont obtenu dans le cadre de la 20<sup>e</sup> édition du concours québécois en entrepreneuriat, défi OSEntreprendre, volet local, dans la catégorie secondaire, 2<sup>e</sup> cycle, pour leur projet *Une robe de bal pour Cendrillon*.

Que des félicitations soient également transmises à Lou-Félix Hébert, élève et initiateur de ce projet, pour le prix coup de chapeau reçu lors de cet événement.

**Adopté à l’unanimité.**

**HR 18.04.17**  
**031**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Eric Blackburn, directeur général qui, le 28 mars dernier, a reçu la médaille d’argent de l’Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), pour :

- Ses 28 ans en éducation, dont 23 à titre de gestionnaire en formation générale des jeunes et générale des adultes, en formation professionnelle et formation sur mesure;
- Son expertise en développement organisationnel, gestion des ressources humaines, plans de réussite, planification stratégique, conventions de partenariat et de gestion, reddition de comptes;
- Ses valeurs éducatives centrées sur la clientèle et ce, dans le respect des différences;
- Son implication variée sur les plans local, régional et provincial;
- Savoir s’entourer des meilleurs de la profession pour avoir une connaissance approfondie de son environnement;
- Sa rigueur avec les règles ministérielles et nos propres politiques;
- Son haut niveau de conscience des autres, sa vision, son accueil des directions d’école, de tout membre du personnel et des parents;
- Son leadership bienveillant;
- Sa loyauté envers le conseil des commissaires.

**Adopté à l’unanimité.**

**HR 18.04.17**  
**032**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que des félicitations soient adressées à madame Annie Ducharme, commissaire et organisatrice de la 4<sup>ème</sup> édition d'*Un autre regard*, comprendre et voir l'autisme autrement. Un événement qui ne cesse de grandir d'année en année.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 18.04.17**  
**033**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Sophie Hovington et Geneviève Savard, enseignantes à l'école Jeanne-Mance ainsi qu'à leurs élèves pour le prix qu'ils ont obtenu dans le cadre de la 20<sup>e</sup> édition du concours québécois en entrepreneuriat, défi OSEntreprendre, volet local, dans la catégorie préscolaire, pour leur projet *Un jardin des arts pour embellir la cour d'école*.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 18.04.17**  
**034**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que des félicitations soient adressées à Madame Nathalie Poirier, enseignante à l'école Micheline-Brodeur ainsi qu'à ses élèves pour le prix qu'ils ont obtenu dans le cadre de la 20<sup>e</sup> édition du concours québécois en entrepreneuriat, défi OSEntreprendre, volet local, dans la catégorie primaire 1<sup>e</sup> cycle, pour leur projet *Des activités pour plus de flexibilité*.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 18.04.17**  
**035**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que des félicitations soient adressées à Caroline Désormeau, enseignante à l'école Saint-Vincent ainsi qu'à ses élèves pour le prix qu'ils ont obtenu dans le cadre de la 20<sup>e</sup> édition du concours québécois en entrepreneuriat, défi OSEntreprendre, volet local, dans la catégorie primaire 3<sup>e</sup> cycle, pour leur projet *SensoStress : pour une vie "Sensocis"*.

**Adopté à l'unanimité.**

### **13. AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet n'est ajouté.

### **14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**HR 18.04.17**  
**036**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

**Adopté à l'unanimité.**

---

LA PRÉSIDENTE

---

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL